

ECOLE ELEMENTAIRE ALFRED DE MUSSET

28, rue Ernest Cognacq

92300 Levallois-Perret

Compte-rendu du Conseil d'école du 31 mai 2022

Sont présents :

Mmes Mira ALLAROUSSE, Marie LEDUC-VISET, Anabelle BASSONG, Laetitia BITTON, Mélanie CHEMLA, Audrey CHÊNE, Sonia DJERROUMI, Nathalie ELISSEOU, Graziella LEVY, Sophie LOEB-BENSOUSSAN, Monica MUNUERA, Représentantes des parents d'élèves,

Monsieur Jérémy DEFESE, Représentant de parents d'élèves,

Mmes Nathalie ALBALADEJO, Marie BONNET, Marianne CANAPA, Julie EVEN, Julie GARNIER, Bénédicte HERVOUËT, Nathalie LATUS, Stéphanie MAGNEE, Edith MERIAUX, Sabine de POIX, Marion REYBEL, Enseignantes,

MM Hamid BELGAID, Julien BERNADAC, Nicolas WALTER, Enseignants,

Madame Valérie HALPHEN, Intervenante Anglais,

Monsieur Alexandre DUMOUX, Directeur du Centre de Loisirs L'Abeille,

Monsieur Karim MESSATFA, Responsable du Centre de Loisirs L'Abeille,

Madame Virginie MAGUET, Directrice de la Vie Scolaire,

Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et au Périscolaire,

Monsieur Robin FORGET, Directeur Général Adjoint chargé de la Petite Enfance, de la Vie Scolaire et du Personnel de Service,

Monsieur Philippe BOGNIER, Directeur.

1. Fonctionnement de l'école

- Animation temps de midi 2022-2023

Madame ALLAROUSSE, Représentante des parents d'élèves (RPE), évoque les échanges réguliers avec la Mairie depuis le début de l'année scolaire, au sujet du fonctionnement et de l'organisation du Centre de Loisirs Les Abeilles. Divers constats et dysfonctionnements ont ponctué l'année et nourri ces échanges : qualité des animations, respect des plannings, tenue vestimentaire des animateurs, langage, utilisation des portables en cours de service à des fins personnelles, punitions inappropriées ou disproportionnées, port du masque au moment de la pandémie, usage des trottinettes électriques par les animateurs pendant la navette école-centre, ...

Face à l'inertie de la Direction de la Vie Scolaire, Madame ALLAROUSSE a sollicité Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire de Levallois, qui a tranché en faveur d'une réorganisation de l'équipe

d'animation initié par le déplacement de Yacine, animateur, vers un autre centre de loisirs très prochainement.

Ce changement ayant une incidence sur l'équipe existante, Madame ALLAROUSSE demande au Directeur du Centre de Loisirs comment il envisage d'organiser la pause méridienne à la rentrée prochaine.

Alexandre DUMOUX, Directeur du Centre de Loisirs Les Abeilles, indique que les projets proposés à la rentrée seront sur la même dynamique que ceux proposés cette année :

- La ligue de foot (mixte),
- La danse,
- Le chant,
- Les jeux de la ludothèque - bibliothèque (de nouveaux jeux ont été commandés),
- Les contes proposés par l'association « Lire et faire lire » ou par une animatrice, en salle informatique ou sur la passerelle.

En cas de pluie, la salle de motricité de l'école maternelle est mise à la disposition du Centre de Loisirs.

Monsieur FORGET a reproché de manière virulente aux RPE de ne faire remonter que les critiques et jamais les points positifs.

Madame ALLAROUSSE a fait part de son désaccord. Les RPE ont suggéré des axes d'améliorations, mais divers incidents au cours de l'année ont été portés à leur connaissance. Ce que Monsieur FORGET désigne comme des critiques a néanmoins permis à la Mairie de s'intéresser au Centre de Loisirs Les Abeilles et de réfléchir à des axes d'amélioration du service proposé.

Monsieur FORGET précise que la composition de l'équipe des animateurs sera revue au cours du mois d'août, pour la rentrée de septembre, et que Alexandre DUMOUX et Karim MESSATFA seront maintenus à leurs postes de Direction et de Responsable du Centre de loisirs.

Madame ALLAROUSSE remercie Le Directeur et le Responsable du Centre de Loisirs de rester à leur poste.

- Anglais 2022-2023 : Organisation, Intervenant

Monsieur FORGET explique que les cours d'anglais sont assurés par des Intervenants dans chaque école de la Ville. Ils changent d'école tous les 6 ou 7 ans. Il indique qu'il est nécessaire de modifier de temps en temps l'affectation des Intervenants. Aucun calendrier précis n'est pour le moment déterminé. Aucune décision n'est encore prise concernant notre école.

Madame Valérie HALPHEN, Intervenante Anglais, indique à Monsieur FORGET qu'elle ne veut pas changer d'école. Elle enseigne depuis 18 ans dans notre école. Elle est intégrée dans l'équipe. Il serait dommageable de détricoter quelque chose qui fonctionne dans notre école. Chaque année est différente.

Monsieur BOGNIER ajoute qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas eu de concertations entre la Mairie et les Intervenants.

- Elections des Représentants de parents d'élèves

Le vote par correspondance est proposé pour les élections des Représentants des parents d'élèves pour la prochaine année scolaire. Ce système fonctionne déjà très bien et facilite la tâche de tous.

Le Conseil d'école valide le vote par correspondance pour l'année scolaire 2022-2023.

- Rentrée scolaire septembre 2022 : Structure, Effectifs, Matériel

Monsieur BOGNIER indique que l'école comptera 342 élèves à la rentrée.

Quelques paramètres restent inconnus :

- Le nombre d'élèves entrant en CP n'est pas encore définitif. Ils sont actuellement 60 élèves, et leur effectif peut encore baisser de 10 à 15% en raison de doubles ou de triples inscriptions ;
- Certaines familles pourraient déménager, mais ne l'ont pas encore annoncé ;
- Certaines familles qui ont quitté notre ville pendant la pandémie pourraient revenir.

Monsieur BOGNIER ajoute que l'école a perdu 100 élèves par rapport à la rentrée de 2019.

Par conséquent, la baisse des effectifs entraîne, à la rentrée 2022, la suppression de deux postes. Notre école comptera donc 13 classes de 26 à 30 élèves chacune.

Le Ministère de l'Education Nationale impose un effectif maximum de 24-25 élèves en CP et en CE1. Afin d'éviter de surcharger les niveaux supérieurs, deux doubles niveaux sont créés à la rentrée. C'est la seule configuration possible pour que la transmission du savoir et l'ambiance de la classe soient agréables tant pour les élèves que les enseignants.

Les effectifs des classes à double niveau seront limités à 22 élèves, choisis par les enseignants, avec un profil particulier.

Les effectifs des autres classes seront de 29 ou 30 élèves, éventuellement 31 en cas d'arrivée tardive d'un élève. Seules les classes de niveau simple accueilleront les élèves bénéficiant d'un Projet Personnel de Scolarisation (PPS). Il y a actuellement 10 à 13 PPS qui impactent tous les niveaux. Les élèves concernés ne peuvent pas intégrer une classe en double niveau.

L'Ecole Alfred de Musset comptera donc en septembre 2022 :

- 2 classes de CP,
- 3 classes de CE1,
- 1 classe double niveau CP-CE2 (10 CP / 12 CE2),
- 2 classes de CE2,
- 2 classes de CM1,
- 2 classes de CM2,
- 1 classe double niveau CM1-CM2 (8 CM2 / 15 CM1).

Madame BOURDET-MATHIS partage son expérience personnelle et précise que les classes en double niveau sont une belle opportunité d'échange et de partage des savoirs entre les élèves.

Madame MAGNEE indique également que c'est très valorisant d'intégrer une classe en double niveau.

Monsieur BOGNIER conclut qu'aucune autre alternative n'est possible en raison des effectifs annoncés.

Il précise également qu'une ouverture de classe n'est possible que si les effectifs atteignent 28 élèves par classe de moyenne. Il faudrait atteindre un effectif de 363 à 367 élèves pour faire basculer la moyenne du nombre d'élèves par classe à 28 et permettre une ouverture de classe.

Monsieur FORGET indique que la Mairie a écrit à la Direction Académique pour préciser qu'une fermeture est suffisante, une seconde serait de trop.

Monsieur BOGNIER ajoute que sur les 15 Enseignants actuellement en poste au sein de notre école, 10 sont certains de rester. Ainsi trois départs seront effectifs :

- Madame MERIAUX prend sa retraite,
- Monsieur BELGAID quitte l'école en raison de la fermeture de classes (le dernier enseignant

titulaire arrivé est le premier à partir dans cette hypothèse),

- Monsieur BOGNIER prend aussi sa retraite.

Par ailleurs, trois Enseignants ont participé aux demandes de mutations, dont les résultats seront connus le 3 juin prochain. Leur mouvement sera connu le 3 juin prochain.

Concernant la commande des fournitures, Monsieur BOGNIER demande un délai supplémentaire à la Mairie.

Monsieur FORGET indique que les services de la Mairie vont préciser les délais aux écoles dont le Directeur change, comme notre école.

Les Enseignants indiquent aux représentants de la Mairie que le site internet du fournisseur DECITRE n'est pas ergonomique. Il est aussi très lent. Monsieur FORGET et Madame BOURDET-MATHIS invitent les Enseignants à faire remonter leurs remarques sur les éléments à prendre en compte dans les notes des prochains appels d'offre.

Monsieur BELGAID propose à la Mairie d'associer directement les Enseignants dans l'étude des tests, avant les appels d'offre.

2. Informations

- Classes de découvertes 2022-2023

Aucune classe découverte ne sera proposée au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Madame BASSONG (RPE) partage le regret des parents. En effet, les classes découvertes ont toujours créé une belle dynamique, jusqu'à la pandémie du Covid.

Madame BOURDET-MATHIS invite à entendre aussi que les enseignants ont été éprouvés par cette longue période de Covid.

Madame MAGNEE précise que nous avons traversé trois années scolaires de suite, difficiles. Les Enseignants n'ont pas envie de partir en classe découverte pour le moment. L'année 2022-2023 coïncide aussi avec un changement de direction qui représente une inconnue.

Monsieur BOGNIER ajoute que les liens se sont distendus. La gestion de la période post-Covid est difficile. Elle génère une importante fatigue et un éloignement les uns des autres. Il faut prendre le temps de fédérer l'équipe des Enseignants, et permettre à tous de retrouver l'énergie nécessaire pour repartir en classe découverte. Monsieur BOGNIER rassure les RPE présents sur la reprise prochaine des classes découverte.

Madame DJERROUMI interroge les représentants de la Mairie au sujet de la reprise réelle des sorties scolaires.

Madame BOURDET-MATHIS indique que les sorties scolaires ont repris, mais la réglementation demeure compliquée en raison de l'application du Plan Vigipirate, notamment en ce qui concerne le stationnement des cars. Il est aussi vivement recommandé d'éviter les lieux à fort flux de personnes ou présentant des risques de mouvements de foules.

Monsieur BOGNIER précise que les sorties scolaires sont de nouveau autorisées depuis le mois de février.

- Moments festifs pour la fin d'année scolaire

Monsieur BOGNIER confirme qu'il n'y aura pas de kermesse cette année. En effet, il constate une

reprise des enfants testés positifs au Covid.

Monsieur BOGNIER et Monsieur HADANGUE, Directeur de l'école maternelle, ont pris cette décision ensemble, compte-tenu du nombre très important de participants à la kermesse, qui, à son pic, peut atteindre 2000 personnes.

Un moment festif sera néanmoins organisé pour les élèves le 1^{er} juillet prochain, le matin, suivi d'un goûter dans les classes l'après-midi. Les Enseignants solliciteront les parents de leurs classes prochainement pour les aider.

Il n'y aura pas de regroupement général dans la cour pour le goûter.

En revanche, la BOUM des CM2 se tiendra le 5 juillet prochain, de 18 heures à 20 heures, dans la salle polyvalente mise à la disposition des parents organisateurs.

- **Point coopérative**

Voir document joint.

Monsieur BOGNIER prend la parole pour clôturer le dernier conseil d'école de sa carrière, après 27 années de direction, dont 15 dans notre école, et 45 années au total au sein de l'Education Nationale.

Monsieur BOGNIER ajoute qu'il est heureux de quitter sans être aigri et sans amertume... et qu'il s'est surtout bien amusé toutes ces années.

L'assemblée remercie chaleureusement et applaudit longuement Monsieur BOGNIER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.

Madame Mira ALLAROUSSE

Les Indépendants

Madame Marie LEDUC-VISET

Les Parents d'élèves ADM

Monsieur Philippe BOGNIER

Directeur